

Le Travailleur du Lot-&-Garonne



Hebdomadaire de la fédération du Parti communiste français - 96^e année - 1,20

Sommaire

en bref p 2 et 3

École - Café citoyen - Violence faites aux femmes - Amicale des locataires CNL

à mon avis p 3

actu p 4 à 6

École - Convergence des luttes - Prud'hommes - Retraite -

locale p 7

Casteljaloux - Fumelois - Le-Passage-d'Agen - Avignon

culture p 8

Jardin d'Élie - Ogres de Barback - Photographies

Jeunes Convergences des **luttes**



Femmes **Éradiquer les violences**



École **Marchandisation en cours**



Culture **Les Ogres ont 20 ans**

en bref

Violences faites aux femmes

Dans sa résolution du 17 décembre 1999, l'assemblée générale de l'ONU a proclamé le 25 novembre: « *journee internationale pour l'elimination de la violence à l'égard des femmes* ». En France, une femme sur

nés aux maxima sociaux, totalement opposés à ceux qui veulent simplement travailler. Ce mot « travaillé » qu'ils ne connaissent pas. Comme à Sivens, ils auraient monté des cabanes, il y a la place ». Là encore, il s'en prend à une catégorie de la population, les travailleurs de la culture, en évitant soigneusement de parler des vrais responsables des difficultés du monde paysan. Il parle d'abonnés aux maxima sociaux quand aujourd'hui plus de 75 % du revenu agricole est composé de subventions! ■

dix est victime de violences conjugales. L'enquête contre les violences faites aux femmes révèle des chiffres accablants: 1590000 femmes sont victimes de violences conjugales, 1 milliard d'euros de coût annuel des violences conjugales, 1499963 victimes de harcèlement sexuel dans l'espace Public, 70000 femmes victimes de viol et tous les trois jours, une femme décède sous le coup des violences de son compagnon ou ex. En Lot-et-Garonne, en 2013, plus d'une femme par jour a fait l'objet de violences intrafamiliales, soit en moyenne trente-neuf par mois. Le PCF est mobilisé aux côtés des militantes et militants féministes pour faire reculer toutes les manifestations de cruauté, de barbarie dont sont victimes les femmes. Les communistes considèrent que « *pour bâtir une société d'égalité, il faut éradiquer ces violences qui s'exercent aussi bien dans l'intimité des foyers que dans la rue.* » ■

Agen

café citoyen

dimanche 7 décembre

à partir de 10h00 - fédération du PCF

« LGV, quelle utilité?

Gare en centre-ville, quelle utilité?

avec **Éric Halgand**, CGT cheminot

Initiative organisée par les communistes agenais et les jeunes communistes. ■

Chambre d'agriculture Le président dérape

Pour sa session annuelle consacrée au budget, les élus de la chambre d'agriculture se sont réunis. Le président, Serge Bousquet-Casagne, s'est fendu d'un discours dans la droite ligne du poujadisme réactionnaire de son syndicat, la coordination rurale. Haro sur les services de l'État, haro sur ses fonctionnaires. Rien de très neuf. Au détour, il s'est pourtant permis une sortie scandaleuse à propos du barrage de Sivens: « *qui nous dit que dans les jours suivants, ne seraient pas intervenus perchés dans les arbres, des intermittents du spectacle, abon-*

Marmande La CNL s'active

La dernière réunion de l'amicale des locataires de la résidence La Gravette à Marmande a porté sur la mobilisation pour demander la réalisation des travaux d'isolation phonique (sols ou plafonds, murs de séparations entre logements). En effet, les locataires revendiquent le droit à l'intimité et donc à une vie digne, dans un habitat digne. Dans la mesure où « la politique de la ville » a retenu ce

quartier comme un des quartiers prioritaires parmi les plus défavorisés et pauvres. Il est temps de le prendre en compte; des habitats qui datent de cinquante ans. L'amicale demande à Habitallys, un local pour se réunir et qu'un ou deux sapins existants soient décorés comme au centre-ville. L'amicale attend toujours la réunion programmée par la direction d'Habitallys et une réponse aux questions et aux propositions formulées par les locataires. ■

école - rythmes scolaires Querelle de clochers

Sans doute avez-vous lu les articles du journal « Le Républicain » du 20 novembre. Christine Pospichek et moi-même, nous nous étions exprimées, en avril dernier, sur la nouvelle réforme de l'Éducation nationale, les rythmes scolaires. Les enfants accueillis à l'école publique de Légnac-de-Guyenne profitent de TAP (temps d'activités périscolaires) « haut de gamme ». Et pourquoi, « les enfants des champs » ne pourraient-ils pas bénéficier des activités offertes aux « enfants des villes »? Pour ma part, j'ai toujours pensé que cette réforme couvrirait un désengagement de l'État et

des inégalités territoriales. L'Éducation, mission régalienne, qu'à cela ne tienne. Les maîtres enseigneraient les matières dites fondamentales et les communes prendraient en charge les autres activités... Aujourd'hui, l'État se désengageant de plus en plus à partir des dotations budgétaires allouées aux collectivités territoriales (1,4 milliard d'euros en moins en 2014) a trouvé, en tous les cas pour nos zones rurales, un moyen de « camouflage »: la querelle des clochers. Ne nous leurrons pas, il va continuer à saper les bases de l'école publique, gratuite et laïque. Le papa qui

s'exprime à la fin du premier article est loin de la réalité et quand il comprendra, il tombera de haut! Mon avis est que si l'école aujourd'hui « tient debout », c'est grâce au dévouement des enseignants, à leurs luttes avec leurs syndicats, aux parents d'élèves et leurs associations comme la FCPE et, bien sûr, grâce aux municipalités progressistes comme celles de Légnac-de-Guyenne et de Saint-Pierre-sur-Dropt. Les citoyens en général et dans ce cas précis, les parents d'élèves, ont besoin d'informations claires qu'ils ne reçoivent pas dans les médias. Nous devons rester tous unis pour nos enfants et petits-enfants, pour faire face aux inégalités que nous subissons. ■

Marie-Renée **Gérard**

Ils soutiennent *Le Travailleur*

André Barthes , Vianne	18 €
Armand Benquet , Aiguillon	18 €
Robert Pagnossin , Verteuil	22 €
Vincent Bernard , Nérac	18 €
Jacques Chantre , Nérac	42 €
Edmond Coëdelo , St-Hilaire-de-Lusignan	20 €
Michèle Ballouey , Villeneuve-sur-Lot	2 €
Jean-Claude Baury , Nérac	2 €
Régis Vayssières , Lavergne	2 €
Gisèle Mirouze , Nicole	2 €
Gaby Loubatery , Ambrus	2 €
Jacques Meillier , Colayrac-s-Cirq	2 €
Raymonde Jugie , Agen	2 €
René Féral , Tonneins	2 €
Léo Terrières , Laroque-Timbaut	2 €
Evelyne Bourdiol , Cancon	12 €
Jean Barthès , Montesquieu	18 €
Paul Castaing , Le Saumont	18 €
Christine P. Prigent , Lévignac-de-Guyenne	23 €
Christian Pedoia , Nérac	18 €
André Gorry , Castillonnès	18 €
Jean Radosawievich , Pinsaguel (31)	18 €
Alain Fourgeaud , St-Colombe-en-Bruilhois	18 €
Reine Serres , S ^{te} -Livrade-sur-Lot	18 €
Lysiane Chantre , Nérac	18 €
Denise Samuel , S ^{te} -Livrade-sur-Lot	18 €
Georges Espagnol , Agen	18 €
Georges Dubois , Villeneuve-sur-Lot	18 €
Michel Masini , Colayrac -St-Cirq	18 €
Jacques Chantre , Nérac	30 €
André Jean , Casteljaloux	18 €
Claude Bruyères , Pont-du-Casse	18 €
Claude Blondiaux , Lamothe-Landerron	18 €
Roger Mirouze , Aiguillon	18 €
Total (depuis Feugarolles 2014)	584 €

Les élus s'organisent

Les élus du département se retrouveront le 3 décembre à 19h00 au Passage d'Agen (La Ferme d'Estrades). Au programme :

formation, réforme territoriale et dotations, élection du bureau de l'ADECR, avec la participation de **Vianney Le Vacon**, président de l'ADECR 24, conseiller municipal de Périgueux. ■



Le Travailleur du Lot-et-Garonne

fondé par **Renaud Jean**, premier député communiste de France

directrice de la publication : **Jacqueline Debord** - rédacteur en chef : **Nicolas Lucmarie** - rédaction : **Michel Ceruti, Lysiane Chantre, Edmond Coëdelo, Roger Dejean, Jean-Claude François, Marie-Renée Gérard, Daniel Heinrich, Monique Mirande, Guy Rauzières, Claude Vaccari**

édité et imprimé par **SARL Le Travailleur du Sud-Ouest**

18, rue Jules Ferry 47 006 Agen

Tél. **05 53 66 82 59** - Fax 05 53 47 61 01

letravailleur@orange.fr

CCP 1309 19X Bordeaux 4^e trimestre 2014 - ISSN 1627-2471 - CPPAP N° 0615 C 86962

à mon
avis

À portée de main

Mesure-t-on suffisamment l'importance économique des collectivités locales? Communes, départements, régions réalisent près de 70 % des investissements en France. Les décisions de réduire drastiquement les dotations de l'État vers ces structures, autour de 28 milliards d'euros d'ici à 2017, et pour le Département 2 millions en 2014, le double en 2015, vont provoquer encore plus de récession, encore plus de misère sociale. Combien en moins d'écoles, de crèches, de routes, de services et par répercussion d'aide à la recherche, à la création d'emploi... va-t-on devoir subir? Loin d'être de gauche, même l'association des maires de France a montré sa désapprobation! Quand on ramène ces objectifs à ceux contenus dans un rapport d'experts en économie sociale libérale qui pousse à « une flexibilisation du marché du travail en France, à un assouplissement des 35 heures dans de nombreux secteurs... » et, par ailleurs, à un gel des salaires et des minima sociaux, on peut être certains que la purge est loin d'être terminée. Combien de temps encore devra-t-on faire le constat que plus ça va, moins ça va et, qu'avec cette politique, on ne risque pas de voir le bout du tunnel? Ces orientations, qu'elles viennent du couple Hollande-Valls, comme celles en accéléré et accentuée que nous promettent les leaders de la droite, ou par le flou populiste du FN qui, au final, conduit au maintien de celle-ci, ne pourra cesser qu'à la seule condition que le peuple français le décide. Et l'on ne peut, dans le contexte constitutionnel actuel, attendre un changement miraculeux par le vote. Le mécontentement est partout mais il a besoin, pour s'exprimer efficacement, de s'organiser; la perspective est possible et à portée de main. On ne le répétera jamais assez, le rassemblement est le seul moyen pour exiger une politique de gauche. Les communistes y travaillent sans compter! ■

Daniel Heinrich

École à vendre!

L'école de la République est réduite à la marchandisation. Les nouveaux rythmes scolaires ont une ambition : permettre à tous les enfants d'avoir un accès à la sensibilisation à la culture et au sport. L'État a décidé de confier ces activités, nommées fort peu judicieusement s'agissant de l'acronyme, TAP (temps d'activités périscolaires), aux communes avec une aide, en 2013 et 2014, très limitée et des consignes pour le moins brouillées.



Les communes ayant anticipé cette réforme par la mise en place des CLAE (centres de loisirs associés à l'école) ont pu faire face, plus facilement que les autres par une convention avec le délégataire de l'animation du périscolaire, en s'appuyant prioritairement sur le tissu associatif. Cependant, cette décision est encore significative du transfert de responsabilité et surtout financier de l'État vers les communes. Mais, ce transfert de responsabilité n'a pas été géré de façon complète par l'État. En effet, les conséquences de cette réforme n'ont pas impacté la législation. Si l'école laïque et obligatoire est gratuite pour les familles, elle ne l'est pas pour les communes ou groupements de communes qui doivent maintenir au meilleur niveau, les locaux, les personnels autres que gérés par l'Éducation nationale ainsi que la cantine et l'accueil périscolaire. Cette activité a un coût pour les communes et donc pour les administrés.

Bien sûr, s'agissant de nos enfants, personne ne trouve à redire sur cet investissement. C'est ainsi que nous offrons toutes les chances à nos enfants

qui sont les adultes de demain. Personne? C'est à voir! En effet, dans le nord du département, deux communes (Monteton et Caubon) ont décidé de marchandiser les enfants de leur territoire. En effet, la loi oblige les

communes n'ayant pas d'école, à participer aux frais de la scolarisation de leurs enfants confiés à une école de proximité, au même tarif que les enfants ressortissant du territoire de cette école.

En fait, que constate-t-on?

D'une part, ces communes « négocient » le « prix » de leurs enfants, comme des marchands de tapis, laissant aux - gestionnaires de l'école, la charge du montant de tout ou partie de la scolarisation de leurs propres enfants; tout cela en rayant d'un trait de plume la notion d'équité républicaine! D'autre part, l'État ne prend pas en compte le

périscolaire et la restauration scolaire dans le calcul des prestations communales, malgré une saisine du syndicat intercommunal à vocation unique Saint-Pierre-Lévignac (SIVU) de notre député Mathias Fekl, le 8 novembre 2013, restée sans suite à ce jour.

Aujourd'hui, malgré un calcul du montant par élève, chiffré par la direction générale des finances publiques et signifié aux communes de Monteton et de Caubon, par un courrier du sous-préfet en juin 2014, la situation n'est toujours pas réglée. Et cette situation concerne bien d'autres communes de notre département et au-delà.

De quelle démocratie parle-t-on aujourd'hui quand aucune des autorités de tutelle ne prend en compte ce sujet, tant au plan national que local? Ce qui montre bien que, sans cadrage législatif, la porte reste ouverte à toutes les dérives au détriment de nos enfants. ■

Christine Pospichek-Prigent

Jeunes communistes Faire converger les luttes

Près d'une trentaine de personnes ont participé au débat organisé par les jeunes communistes de Lot-et-Garonne sur la précarité des étudiants et des jeunes en général, en présence de Hugo Pompougnac, secrétaire nationale de l'union des étudiants communistes. Jean-Philippe Maillos, Jules Bambaggi et Rodolphe Pontens sont intervenus pour évoquer leurs expériences professionnelles; dans l'enseignement pour les deux premiers et dans l'insertion et l'économie sociale pour le second.

Les discussions ont d'abord permis de mesurer les difficultés rencontrées par les étudiants: manque de revenus, problème de logement, exploitation dans les stages, obligation de travailler au détriment de la réussite aux examens (70 % des étudiants

sont obligés de travailler)... Puis, ont été évoquées les difficultés d'entrée dans le monde du travail, la précarité imposée en début de carrière: CDD, contrat aidé... Au-delà des constats, Hugo Pompougnac a développé

quelques revendications portées par son organisation, notamment, sur l'idée d'un salaire pour étudiant afin de les sortir de la précarité et d'assurer leur réus-



site. Ce fort investissement de la Nation pour la jeunesse permettrait que: « les efforts méritoires pour étudier et se former puissent être reconnus et mis au service du progrès scientifique et social du pays », selon lui. Thomas Portes, quant à lui, a soutenu l'idée que l'amélioration des conditions des jeunes ne pouvait s'envisager que dans le cadre d'un changement de société. Il a précisé que la lutte pour des droits nouveaux en direction des jeunes participe au dépassement du capitalisme. En effet, ce dernier s'attaque au service public de l'enseignement supérieur et de la recherche pour le soumettre aux exigences du grand patronat. Les universités sont mises en concurrence, les unes contre les autres, pour la mise en place d'un « marché de la connaissance ». Le budget de l'enseignement supérieur se réduit de façon drastique, la recherche est assujettie à des objectifs de fausse excellence qui cachent sa soumission aux intérêts de court terme des entreprises privées. Les étudiants manquent de moyens pour satisfaire leurs besoins en termes de santé, de logement, de restauration, ce qui met en danger tant la réussite que la vie quotidienne des étudiants.

Cette première initiative est un « début », selon Thomas Portes qui souhaite poursuivre le développement de la jeunesse communiste dans le département, en ayant le souci de faire converger les différentes luttes: des étudiants, des salariés, des fonctionnaires... ■

Conseil général Session au goût d'élection

Les conseillers généraux de Lot-et-Garonne étaient réunis le 24 novembre, en session consacrée à la décision modificative du budget. Près de vingt-huit dossiers ont été examinés par l'assemblée départementale, dans un climat parfois tendu, à quelques mois des élections.

Parmi les sujets abordés, on peut relever que le conseil général a rendu un avis sur le dossier d'aménagements de la RN 21 entre Agen et Villeneuve-sur-Lot, concernant les sections La Croix-Blanche - Saint-Antoine-de-Ficalba, La Croix-Blanche - Foulayronnes et la rocade ouest d'Agen (barreau de Camélat et raccordement A 62), avis qui sera remis au commissaire-enquêteur en charge de l'actuelle enquête publique sur la RN 21. La droite a refusé de le voter, reprenant à son compte l'argumentaire du maire d'Agen sur la nécessité de réaliser le pont de Camélat avant la RN21.

L'assemblée a également réaffirmé sa volonté de s'engager sur un projet de modernisation du marché d'intérêt national (MIN) d'Agen-Boé. Ce projet est notamment porté par Raymond Girardi (président de la SOLOGEMIN) et Christian Dezalos (président du MIN). L'opposition, par la voix de Michel De Lapeyrière, a parlé d'effets d'annonces électorales et s'est abstenue.

Un point sur le programme « du beau, du bon, du local... dans nos cantines » a été effectué avec les actions, en cours et celles à venir en 2015, dans les collèges. On a notamment appris que 25 % à 30 % des denrées mises en production sont jetées et 30 % des repas partent à la poubelle. Le programme doit

permettre de faire moins de déchets et de faciliter des achats de meilleure qualité et une anticipation améliorée des quantités. Sur le plan pratique, il s'agit de mettre en place des plateformes de groupement de commandes pour aider à

l'organisation de circuits logistiques de distribution des produits et ce, afin que les agriculteurs locaux puissent répondre aux appels d'offres. Là encore, la droite s'est lancée dans des politiques stériles sur le travail avec la chambre d'agriculture et sur le respect du code des marchés publics. Enfin, un bilan d'étape a été présenté sur l'expérimentation en Lot-et-Garonne de la garantie jeune. La droite a réitéré ses allégations sur l'assistantat, Pierre Chollet, conseiller de droite, a même évoqué l'idéologie de 1968 pour souligner qu'elle était responsable de la dérive des jeunes. En somme, l'opposition a encore tenu un discours d'un autre âge. ■



Logement Élections dans l'habitat social

La fédération du Lot-et-Garonne de la Confédération nationale du logement (CNL) présente une liste de huit candidatures à Agen Habitat, ainsi qu'à Habitayls. Le vote aura lieu jusqu'au 4 décembre pour Habitayls et le 11 décembre pour Agen habitat.

Les représentants des locaux agiront aux conseils d'administrations pour obtenir des travaux de réhabilitation et de modernisation, pour vivre dignement: isolation des logements (énergie et phonique), équipements modernisés, réduction des charges locatives... La CNL agit pour que

ses représentants soient partie prenante de la mise en place du nouveau plan de concertation locative du patrimoine; ce qui a directement un impact sur le montant des charges locatives. Quelques points défendus par la CNL:

- pas de vente de logement;
- la défense du (suite page 6)



(suite de la page 5)

logement pour tous ;
 ● le gel et la baisse des loyers ;
 ● la revalorisation de 25 % des aides personnelles et la prise en compte du

coût des charges locatives ;
 ● le versement de 100 % de la collecte du livret A pour la construction de 250 000 logements par an, véritablement sociaux ;
 ● l'abrogation de la loi Boutin ;
 ● un véritable service public de l'énergie.

Les candidats Habitayls sont :
 Chantal **Grossias** (Le Château d'eau, Marmande) Josiane **Brotto** (Chantoiseau, Le Passage d'Agen), Jean-Claude **Arboin** (Le Château d'eau, Marmande), Isabelle **Ougrirane** (La Gravette, Marmande), Anne-Marie **Rambaud** (Le Château d'eau, Marmande), Nathalie **Daniel** (rue Dubroca, Nérac), Claudine **Magne** (Le Roc, Marmande), Danièle **Dapse** (Le Château d'eau, Marmande)

Les candidats Agen habitat sont :
 Zahra **Tayeb**, Karima **Hamdane**, Nouara **Hadji**, Mariette **Binet**, Marlène **Baroudel**, Danièle **Didaoui**, Fabienne **Berger**, Jean-Jacques **Mbogbe**. ■

Prud'hommes en danger !

Le 20 novembre, à l'appel de la CGT, un rassemblement s'est tenu devant le tribunal des Prud'hommes d'Agen, pendant que se discutait à l'Assemblée, la suppression de l'élection des juges prud'homaux. Christelle Saint-Martin et Jean-Paul Darasse (conseillers prud'hommes) ont tenu une conférence de presse durant laquelle ils ont dénoncé : « Le processus de destruction des conseils de prud'hommes est à l'œuvre dont la suppression des élections prud'homales ne constitue qu'une première étape ». Un projet de loi relatif aux conseils des prud'hommes sera bientôt présenté par le ministre de l'Économie (pourquoi lui ?) remettant en cause les droits des salariés : les juges prud'homaux ne pourront plus, dans certains cas, indemniser le salarié de l'intégralité du préjudice subi, la spécificité de notre juridiction en instaurant par exemple une procédure favorisant l'appel d'un juge professionnel au détriment des juges prud'homaux. La spécificité de la justice prud'homale, rendue par des juges issus du monde du travail et à parité entre employeurs et employés, c'est du passé ! Ces textes constituent un recul absolu de la démocratie sociale. Aucune forme d'action ne sera exclue dans l'unité la plus large possible, ce rassemblement n'était que le prélude d'un mouvement inscrit dans la durée. En conclusion, Christelle Saint-Martin a salué le soutien du syndicat de la magistrature et du syndicat des avocats de France. Avec cette attaque sur les droits des travailleurs, le trio Hollande, Valls et Macron persiste dans le détricotage des acquis. Les communistes soutiennent fermement la défense des prud'hommes. ■ Maïté Heirel

La retraite

Au fait, c'est quoi la retraite ?
 Qui la paie ? À quoi ça sert ?
 À quel âge ? Qui la touche ?
 et pour quel montant ?

La moyenne des retraites en Lot-et-Garonne est de 625 €. **Le système actuel est-il le bon ? Peut-on faire autrement ?**

On en parle avec les communistes

vendredi 5 décembre

à **Monflanquin**
 à **20h00**
 salle **Aquitaine**
 (place des Arcades)

Frédéric **Rauch** nous apportera l'éclairage de ses travaux d'économistes.
 Michel **Ceruti**, secrétaire départemental du Parti communiste français, nous fera part des réflexions pour créer une alternative.

Que vous soyez retraité-e ou que la retraite vous semble lointaine, **venez apporter votre témoignage.**

Convaincus, déterminés, les communistes reprennent encore plus fort le goût du terrain de l'action !



Fumélois

Double peine pour le Fumélois

Depuis quelques semaines à Fumel, parents d'élèves et enseignants se mobilisent. La raison ? Que le Fumélois reste dans le dispositif d'éducation prioritaire (réseau de réussite scolaire) ! Quelles seraient les conséquences d'une sortie du réseau d'éducation prioritaire ? Tout d'abord, une hausse du nombre d'élèves par classe, une disparition des dispositifs d'aide (par exemple l'accompagnement éducatif qui permet aux élèves en difficulté de bénéficier d'une aide spécifique), une baisse de moyens financiers... Une catastrophe pour cette zone déjà sinistrée par le chômage et la



pauvreté. On peut d'ores et déjà parler de double peine si la mobilisation n'aboutit pas... Les parents d'élèves et les enseignants organisent alors des journées « école morte », font signer une pétition qui atteindra bientôt les 1000 signatures (pétition disponible sur internet), alertent les élus et s'organisent également pour rencontrer, avec les enseignants, l'inspection d'académie. On a même vu des enseignants poser en tenue légère pour dénoncer ce projet. L'inspection d'académie rendra une réponse début décembre. Une manifestation est organisée le 29 novembre, avec les personnels de Métaltemple, de Tarkett et de l'hôpital. ■

Alexia Estay

modéf

Pétition EXCLUSION DES AIDES PAC : À QUI LE TOUR ?

Dans un contexte de diminution continue du nombre de parcelles et d'accaparement des moyens de production par quelques-uns, la répartition des aides PAC constitue un levier majeur pour maintenir le maximum d'exploitations et pour préserver la diversité des productions.

Le MODEF et l'ADRAF revendiquent que les aides PAC soient réparties en fonction du nombre d'actifs.

Un agriculteur sur 4 est pluriactif. Exclure totalement les pluriactifs du bénéfice des aides PAC, c'est faire disparaître ses exploitations. Or, ces exploitations contribuent au maintien d'un tissu rural vivant et dynamique (CARTAS, etc.).

Augmenter de la faiblesse des retraites agricoles, les aides PAC perçues au titre de la parcelle de subsistance représentent un complément de revenu indispensable à près d'un million d'anciens exploitants agricoles retraités.

Nous demandons que le décret relatif aux actifs agricoles, en cours de discussion, n'exclue ni les retraités, ni les pluriactifs. Si vous retenez dans cette logique de conservation des aides au profit des grandes exploitations spécialisées, qui seront les prochains exclus ?

Nom Prénom	Commentaire	Signature

Auvignon Une PAC plus juste

Dans un contexte de diminution continue du nombre de paysans et d'accaparement des moyens de production par quelques-uns, la répartition des aides PAC constitue un levier majeur pour maintenir le maximum d'exploitations et pour préserver la diversité des productions. C'est pourquoi, les communistes de l'Auvignon se sont mobilisés pour relayer une pétition portée par le MODEF des Landes et l'ADRAF qui revendiquent que certaines catégories d'agriculteurs ne soient pas exclues des aides PAC, notamment les pluriactifs et les retraités. Un agriculteur sur quatre est pluriactif. Ainsi, exclure totalement les pluriactifs du bénéfice des aides PAC se conclura par la disparition de ces exploitations. De plus, au regard de la faiblesse des retraites agricole (une pension de retraite moyenne est de 570 euros par mois pour les femmes et de 700 euros pour les hommes), les aides PAC perçues au titre de la parcelle de subsistance (1000 euros par an) représentent un complément de revenu indispensable à de nombreux exploitants agricoles retraités. C'est ainsi que les communistes de l'Auvignon s'associent à la demande du MODEF et de l'AGRAFE pour que le décret relatif aux actifs agricoles, en cours de discussion, n'exclue ni les retraités, ni les pluriactifs. ■

Jacques Farré

Le Passage-d'Agen

LGV ou modernisation de la ligne existante

Le conseil municipal du Passage d'Agen a délibéré favorablement, suite à une demande de l'élue du PCF/FdeG, Jean-Jacques Mirande, pour formuler dans le cadre de l'enquête publique LGV l'avis suivant: « Considérant que la commune propose que RFF puisse prendre en compte une solution alternative moins coûteuse sur le plan des finances publiques, consistant en une modernisation de la ligne ferroviaire existante qui permettrait, en outre, d'améliorer les conditions de desserte locale notamment vers Bordeaux... » D'autre part, la délibération a porté les demandes des riverains concernés par la LGV, suite une réunion initiée par le maire, en présence de RFF, sur les nuisances sonores, visuelles et la restitution des voies d'accès. La délibération attire l'attention de RFF sur le fait que la démolition des biens découlant des infrastructures, générera une perte en termes de fiscalité directe locale pour la commune, ainsi que des pertes d'emploi en particulier avec le risque de délocalisation du centre de tri de la Poste. La délibération a mis en évidence le rapport de la Cour des comptes concernant le coût, la rentabilité, ainsi que le nombre d'arrêts à Agen. ■

Fumel

Hommage à Gisèle Ramis

Notre camarade, Gisèle Ramis vient de décéder à l'âge de 95 ans. Elle vivait dans une famille d'accueil à Montayral depuis que son état de santé s'était dégradé. Notre camarade Gisèle avait été avec son mari parmi les premiers à s'engager dans la résistance à Villeréal. Ils appartenaient au groupe Carnot de Truelles. Lors de ses obsèques Jean Bernard, président d'honneur du comité de l'ANACR de Villeréal lui a rendu un dernier hommage. La section du Fumélois adresse ses plus sincères condoléances à Josette et sa famille. ■

Nicole Debord

Nérac - 5 décembre - 20h30 Les Ogres fêtent leurs 20 ans!

20 ans d'une histoire foncièrement singulière et profondément marquée du sceau de la liberté, à tous niveaux.

20 ans à défendre, sans aucune concession à « l'air du temps », leur conception de la chanson française: décloisonnée et ouverte sur le monde.

20 ans à développer incessamment de nouveaux et atypiques projets, dont la rencontre semble être le maître mot. Dès lors, il était naturel de ne pas partir seuls célébrer cette double décennie. Les huit musiciens béninois (cinq cuivres, trois percussionnistes) de la Fanfare Eyo'nlé, qui viendront partager cette aventure avec la fratrie, permettront d'enrichir encore la palette déjà large des Ogres et de lui insuffler une énergie différente, celle d'un autre continent. ■



Hommage aux maîtres de l'image

Objectif Image expose sa collection Prestige

Toni Catany Jean Dieuzaide Ansel Adams Man Ray ...



MUSEE de GAJAC

Villeneuve sur Lot

Du 28 novembre 2014 au 22 février 2015



Gare aux pluies froides

On entend toujours dire que l'artichaut craint le froid mordant et surtout prolongé. C'est vrai, mais ce légume redoute au moins autant les pluies d'automne parce qu'elles sont abondantes et froides. Alors, pour s'en prémunir il faut d'abord relever toutes les feuilles vers le centre et les lier entre elles en un grand bouquet, ensuite on butte un peu en rapportant de la terre sur la base du pied.

Si vous êtes en régions froides, paillez copieusement autour du pied. Enfin, si les pluies de saison se prolongent, coiffez le sujet d'une grosse bâche plastique que vous retirerez une fois les pluies diluviennes passées afin de ne pas étouffer la souche d'artichaut. (Les fougères sont un excellent isolant thermique qui laisse respirer la plante. À l'inverse, une couche trop épaisse de paille peut vite causer un pourrissement du pied).

Carotte: semez tôt la « touchon »

On sème les carottes de février à juin en commençant par les variétés hâtives à racines longues et demi-longues. Plus on sème tôt et plus on récolte tôt. On peut même semer sous châssis en novembre quelques variétés traditionnelles comme « touchon » pour une récolte en primeur.

Pivoine: déplacez-la en la divisant

La bonne période pour déplacer une pivoine est la toute fin de l'automne, c'est-à-dire novembre voire même début décembre. Cela peut surprendre, c'est pourtant logique car pour que ça se passe bien vous devez obligatoirement diviser la souche avant de replanter, c'est essentiel à la bonne reprise. Rassurez-vous l'opération reste simple: il suffit de déterrer en douceur en soulevant une bonne motte pour ne pas risquer de casser l'extrémité d'une racine. Ensuite, enlevez le gros de la terre à la main et finissez en douchant tout le système racinaire au jet. Laissez sécher quelques minutes avant de sectionner des éclats présentant de bonnes racines.

Replantez aussitôt à l'endroit choisi, au soleil bien sûr, pour espérer une floraison sinon le prochain printemps en tout cas dans deux ans. (Replantez en laissant les bourgeons affleurés au niveau du sol, arrosez et paillez)

Dahlia: une douche et au lit.

Il est temps tout début novembre de rentrer les dahlias. On peut s'en passer uniquement dans les régions où il ne gèle pas ou très peu. Il faut d'abord rabattre toutes les tiges à 10 cm du sol et ensuite soulever les sujets de terre en enlevant à chaque fois une grosse motte. Ôtez le gros de la terre à la main et nettoyez ensuite au jet d'eau. Après cette douche, laissez sécher en retournant les tubercules au sol et, ensuite, rangez-les dans une cagette sans trop les superposer. Saupoudrez un fongicide et stockez dans une serre froide à l'ombre, sous un établi mais avec assez d'air. (inspectez chaque mois tout l'hiver, l'état des tubercules et sortez les sujets douteux présentant une nécrose). ■

Élie Vergnolle